

# L'ENJEU CRUCIAL DE LA QUALITÉ

**Bâtir des formations adaptées aux besoins des personnes, et des entreprises. La question de la qualité de la formation apparaît centrale. Publiques, les évaluations des organismes de formation pourraient aussi, à terme, faire l'objet de labellisations spécifiques en matière de prise en compte des handicaps.**

Sophie Massieu

**V**ers un secteur de la formation professionnelle plus... professionnel ? La question de la qualité des formations, soulevée par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, suscite espoirs et attentes : elle détient une part de la réussite de la réelle prise en compte des personnes handicapées par les organismes de formation.

Le rôle nouveau dévolu aux branches par ce texte devrait conduire, selon de nombreux observateurs, à une plus étroite connexion entre les besoins en formation des entreprises et les enseignements disponibles. Un meilleur ciblage des formations que devrait renforcer leur modularisation, selon Jean-François Foucard, secrétaire national de la CGC, en charge de l'emploi, de la formation et de l'égalité professionnelle.

Le développement de l'apprentissage, notamment au travers des formations en situation de

**Accompagner pas à pas les organismes de formation pour qu'ils deviennent accessibles"**

travail, autrement dit au sein des entreprises, devrait, lui aussi, contribuer à faire coïncider besoins et offres de formation. À condition, prévient Linda Fusco, chargée de mission à la direction de la sécurisation des parcours à l'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) de ne pas sous-évaluer leur coût et donc de mettre en place des financements adaptés.

## Professionnalisation des acteurs

Au-delà, selon elle, l'enjeu qualité de la réforme consiste à "permettre à n'importe qui de se former n'importe où, en lui garantissant un parcours adapté à ses besoins". Dès lors, la professionnalisation des acteurs de la formation lui semble centrale.

Elle considère qu'elle est déjà sur les rails, depuis la loi de 2014, qui avait défini six critères de qualité. L'Agefiph avait alors bâti vingt et un indicateurs pour en juger. "Tout le monde s'est alors



Une présentation de l'offre de services de l'Agefiph.

impliqué dans ce processus de professionnalisation, prescripteurs, financeurs..., mentionne Linda Fusco. Et cela nous a permis d'accompagner pas à pas les organismes de formation pour qu'ils deviennent accessibles, au niveau du bâtiment mais surtout aussi sur le plan pédagogique. Sur l'ensemble du parcours, depuis la première demande d'information jusqu'à la réponse aux besoins de la personne qui vient pour être formée."

L'École hôtelière Médéric invitée par le Premier ministre, Édouard Philippe, et la secrétaire d'État en charge du Handicap, Sophie Cluzel, à l'occasion du Comité interministériel du handicap, à Matignon les 19 et 20 septembre 2017.



© Benoît Granier et Florian David - Malignon

Linda Fusco, chargée de mission à la direction de la sécurisation des parcours à l'Agefiph.



- ● ● Avec la loi Avenir professionnel, vient une deuxième étape de cette démarche qualité, et l'Agefiph en attend beaucoup : *"Il s'agit maintenant d'établir un référentiel national unique de qualité pour autoriser les organismes de formation à accéder aux financements publics et paritaires. Ils devront faire la démarche de certification, cela n'incombera plus aux financeurs."*

“ On ne peut plus parler de pédagogie aujourd'hui sans accompagner ”

et référente handicap de l'école hôtelière de Paris Médéric. *On ne peut plus parler de pédagogie aujourd'hui sans accompagner les jeunes.* Et ceux en particulier qui sont porteurs de handicap. Ce CFA en accueille une cinquantaine par an, sur les 750 élèves qu'il compte au total. Il tient compte des besoins de chacun. Ici, il met à disposition un deuxième formateur dans la classe de jeunes autistes pour leur expliquer les consignes à un rythme qui leur correspond mieux. Là, il installe un logiciel adapté sur les ordinateurs pour permettre à de jeunes dys (dyslexiques, dyspraxiques, etc.) de suivre les cours. Dès lors, pour Nadia Maazouzi, la qualité sera avant tout une question de moyens, humains et financiers.



80 %  
des handicapés  
sont invisibles

Charge à eux, en revanche, de s'entendre, pour définir le référentiel unique et *"notre enjeu sera qu'il se montre inclusif"*, explique Linda Fusco. Avant de résumer : *"Puisque cette loi valorise l'autonomie de la personne, il faut lui garantir l'achat en sécurité, accompagner les organismes de formation pour assurer l'acheteur d'une formation qu'il disposera d'un enseignement de qualité qui prendra en compte ses besoins."*

### Vers un label qualité spécifique ?

La loi prévoit la mise en place d'une application grâce à laquelle les évaluations des organismes seront rendues publiques. Seront-elles assez fines pour valoriser le travail d'accompagnement parfois sur mesure que réalisent certains centres de formation ? *"Former ne consiste pas seulement à transmettre un savoir-faire et un savoir-être, pointe Nadia Maazouzi, adjointe de direction*

Du côté de l'Agefiph et du FIPH-FP, on s'interroge malgré tout aussi sur l'opportunité de mettre en place une certification qualité spécifique à l'accessibilité des formations. Un outil qui permettrait, peut-être, de distinguer les accompagnements et initiatives les plus qualitatives. Et de mieux les partager. À l'image des tutoriels créés par Sciences Po, en partenariat avec l'Agefiph, et à destination des enseignants.

Autoriser l'utilisation des outils de synthèse ou de dictées vocales pour les étudiants dyslexiques, fournir les cartes en amont du cours, donner les consignes à l'écrit et à l'oral... Autant de conseils présentés, sous forme de vidéos, et en libre accès sur le site internet de l'école. De même, le Centre national d'enseignement à distance a lui aussi changé ses méthodes de travail, pour faciliter le parcours de formation des apprenants handicapés, et son livre blanc sur l'inclusion et l'accessibilité numérique est lui aussi en ligne, depuis juin 2018. ●